



# Rapport d'activité 2025



**Résonance**  
leur avenir, notre futur



# Pôle Handicap



## ÉDITORIAL

L'année 2025 a été placée sous le signe de nouveaux projets, mais aussi de travaux au sein du Pôle Handicap.

Comme évoqué en 2024, nous avons proposé plusieurs projets dans le cadre des Appels à Manifestation d'Intérêt diffusés par l'ARS.

Nous avons appris fin 2024 que le projet de Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de jour avait été retenu. La MAS de jour « Adélaïde Hautval » a vu le jour le 31 mars 2025 et nous a amenés à réfléchir l'utilisation des locaux afin d'être au plus près des besoins des personnes accompagnées.

Yannick Strescher, Directeur

Les enfants et l'équipe de l'UEEP ont quant à eux fait leur seconde rentrée au sein de l'école élémentaire Maurice Barres de Colmar.

Une année riche mais synonyme aussi d'adaptation pour les équipes et les personnes que nous accompagnons. Je remercie sincèrement l'ensemble des équipes et les cheffes de service des différents établissements pour leur investissement, leur bienveillance, qui ont permis aux jeunes de passer cette période transitoire de façon apaisée.

## ACTIVITÉ

### EEAP

Le taux d'activité de l'internat de l'EEAP est de 88% avec 3 867 jours d'activités. 3 places d'internat sont restées inoccupées sur l'année 2025, du fait d'un manque d'enfants sur notre liste d'attente.

Le nombre de journées réalisées à l'accueil de jour est de 2 641 au lieu des 3 536 prévues. Ce différentiel s'explique par le départ de plusieurs jeunes de l'établissement, sans que nous n'ayons de liste d'attente assez conséquente pour remplacer les places restées vacantes. De plus, la grande fatigabilité des enfants que nous accueillons, ainsi que les hospitalisations régulières et parfois longues, expliquent ce différentiel négatif.

A titre d'exemple, deux enfants ont été hospitalisés sur des durées longues allant de 2 à 4 mois.

4 enfants ont quitté l'établissement en 2025 :

- 3 jeunes ont rejoint la MAS Adélaïde Hautval le 31 mars 2025
- 1 enfant est décédé.

1 enfant a rejoint l'établissement au mois de juin.

Un travail de présentation de nos services a été engagé par l'équipe de cadres sur la seconde partie de l'année, auprès de nos différents partenaires et des acteurs du secteur (CAMSP, IME, MDPH, SESSAD, ...) dans le but de relancer les demandes d'admissions à l'EEAP, voire de réorienter certains jeunes venant d'autres établissements. Ce travail semble porter ses fruits en décembre 2025 et janvier 2026, avec des visites d'établissements programmées pour début 2026.

Néanmoins, nous constatons sur le Haut-Rhin de faibles listes d'attentes dans les autres EEAP.

La place d'accueil temporaire a été occupée 423 jours en 2025, sur les 365 jours prévus. Ce taux d'activité de 116% sur l'accueil temporaire s'explique par une demande croissante des parents et aidants,

## Service TSA

Le service TSA « Brin d'éveil » accompagne des enfants de 2 à 6 ans porteurs de troubles du spectre autistique. Le service fonctionne 208 jours par an et a une capacité de 8 places.

En 2025, le service a accompagné 10 enfants en simultané. Malgré ces 2 accueils supplémentaires, la liste d'attente reste bien présente.

Le service a réalisé 1 373 journées au lieu des 1 580 prévues. Si ce différentiel est toujours négatif, il est néanmoins au-dessus du nombre de journées réalisées en 2024 (1 183). Cela s'explique par une réorganisation de certains temps de prise en charge et une nouvelle organisation de travail qui a été mise en place à la rentrée de septembre 2025.

Plusieurs périodes d'absences pour maladie des enfants, mais aussi pour vacances avec les parents, en dehors des périodes de fermeture habituelle, expliquent également la situation.

## MAS de jour

La capacité d'accueil de la MAS en 2025 était de 6 personnes accompagnées, âgés de 20 à 60 ans, par jour.

Le nombre de journées réalisées à la MAS est de 770 au lieu des 948 journées prévues. Le service a été ouvert 158 jours sur l'année.

Le différentiel entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par différents facteurs :

- Ouverture en cours d'année.
- Séjours de droit au répit déjà programmés dans d'autres établissements lors de l'admission de certains bénéficiaires.
- Hospitalisation et convalescence de plusieurs mois d'une jeune adulte accompagnée par le service.

pour des périodes s'inscrivant dans le cadre du « Droit au Répit ». Nous avons également dû refuser 36 jours d'accueil temporaire du fait d'un trop grand nombre de demandes sur des périodes très demandées. La demande d'accueil temporaire a plus que doublé en 2 ans, ce qui montre le besoin des aidants de trouver des solutions de répit.

Le lien avec les écoles maternelles de référence de chaque enfant a pu se poursuivre, tout comme le travail de partenariat avec les professionnels paramédicaux.

Pour la première fois depuis la création de « Brin d'Eveil », nous avons connu un renouvellement significatif des enfants accompagnés, puisque 6 enfants ont quitté le service en juillet, l'âge de 6 ans ayant été atteint et le cursus en école maternelle étant terminé :

- 1 enfant a été orienté vers le DAR (Dispositif d'Auto-Régulation)
- 5 enfants ont été orientés vers des classes de CP « ULIS ». 2 d'entre eux bénéficient de l'accompagnement par une AESH et 1 de l'accompagnement de la Plateforme Autisme

6 enfants ont rejoint les effectifs de l'unité « Brin d'Eveil » à la rentrée 2025 et 1 fin novembre 2025.



# FAITS MARQUANTS

## 2025 : une année de déménagement et de mouvement des services

Nous avons engagé une réflexion globale sur le Pôle Handicap afin de proposer des locaux adaptés aux différents services.

Cette réflexion nous a conduits à délocaliser l'unité TSA « Brin D'éveil » à une nouvelle adresse. Le bâtiment a été aménagé en tenant compte des contraintes et des spécificités liées aux enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique. Les enfants et l'équipe ont emménagé dans les nouveaux locaux le 3 novembre 2025.

Le service se trouve désormais au 10 rue Blaise Pascal à Colmar.

Suite au déménagement du service TSA « Brin d'éveil », et après quelques travaux d'adaptation, le groupe « accueil de jour » des petits a intégré les anciens locaux de Brin d'Eveil situés au 1er étage

de l'EEAP. Ce déménagement était souhaité par l'équipe pluridisciplinaire afin de limiter les va et vient entre les étages et de faciliter le travail collaboratif avec l'internat situé juste à côté.

La MAS, quant à elle, après avoir utilisé des locaux provisoires au sein de l'EEAP de mars à décembre a pris possession de ses nouveaux locaux à la fin du mois de décembre. Ces derniers ont fait l'objet d'une visite de conformité de l'ARS en date du 18 décembre 2025. L'occasion également d'augmenter le nombre de personnes accueillies, passant ainsi de 6 à 12 personnes par jour au 1er janvier 2026.

Ce service est désormais situé au rez-de-chaussée du bâtiment, où se trouvait auparavant l'accueil de jour des petits.

## L'ouverture de la MAS Adélaïde Hautval

L'ARS a validé le projet de MAS de jour que nous avons déposé en juin 2024. Dans un premier temps et afin de nous laisser le temps de réaliser les travaux pour ce nouvel établissement, nous avons été autorisés à débiter l'activité le 31 mars 2025, en accueillant 6 personnes par jour.

Une visite de conformité en date du 18 décembre 2025, nous a permis d'utiliser les nouveaux locaux à compter de janvier 2026 pour un effectif de 12 personnes par jour.

Ce nouvel établissement permet aux jeunes accueillis dans le cadre de l'amendement Creton (jeunes de plus de 20 ans maintenus

dans les établissements enfants) de trouver un accompagnement adapté à leurs besoins.

Dans ce projet, nous avons eu la chance d'être accompagnés par plusieurs mécènes dont la fondation Timken et le Lion's club « Petite Venise » de Colmar afin de réaliser les adaptations nécessaires à l'accompagnement d'un public adulte.

La MAS porte désormais le nom d'« Adélaïde Hautval ». L'officialisation du nom de la MAS a été réalisé le 30 juin en présence des élus et des descendants de la famille Hautval.

### **Mais qui est Adélaïde Hautval et pourquoi ce nom ?**

Adélaïde Hautval est une médecin psychiatre, française, protestante, originaire d'Alsace. Reconnue « Juste parmi les nations » et chevalier de la légion d'honneur, elle a été déportée dans différents camps de concentration pour avoir défendu une famille juive.

Au sein des camps de concentration, les témoignages mettront en avant son dévouement auprès des prisonniers et son refus à plusieurs reprises de participer aux expérimentations

## Le spectacle de fin d'année

En cette fin d'année 2025, les équipes et les personnes accompagnées au Pôle Handicap ont fait le choix de proposer un spectacle aux parents, mais aussi à toutes les personnes qui souhaitaient découvrir le polyhandicap. Le but affiché de ce temps convivial était de mettre en lumière les talents des personnes en situation de polyhandicap.

Ce temps festif a réuni environ 150 personnes (parents, amis, voisins, ...). Le temps d'accueil a

permis de présenter sur différents ateliers le vélo adapté, le jeu de Boccia, un atelier musique et une exposition photos. S'en est suivie environ une heure de spectacle qui fut l'occasion de présenter des chants signés en Makaton, des danses adaptées aux personnes polyhandicapées, des chants proposés par l'équipe éducative, un concert de Djembé, ...

Un beau moment de convivialité au service de l'inclusion.

## Développement du sport adapté

Nous le savons tous, le sport est bon pour la santé mais est aussi une source de plaisir et de lien social.

Être en situation de polyhandicap ne doit pas être une excuse pour priver la personne de ces différents bienfaits. Pour cela, nous développons l'offre en sport adapté auprès des personnes accompagnées. Des séances de patinoire, de piscine et des parcours moteurs sont proposés de façon régulière.

Afin de développer l'offre sportive, nous avons eu la chance de pouvoir acquérir, grâce au Rotary Club de Colmar, un vélo adapté aux personnes en fauteuil, ainsi qu'un jeu de Boccia financé par le CSE de l'entreprise Constellium.



## PROJETS ET PERSPECTIVES

- Travail de réflexion demandé par l'ARS sur notre accompagnement sous forme de dispositifs et non plus de réponses à la place.
- Mise en place d'un nouveau type de tarification et travail de réflexion autour de la signature du prochain CPOM qui doit être signé au 1er janvier 2027. Ces réflexions porteront sur différentes thématiques : transformation de l'offre de service, articulation entre nos différents services et valorisation de nos pratiques bienveillantes et proactives.
- Préparation de l'évaluation définie par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui se profile pour le premier trimestre 2027.
- Poursuite du travail sur la promotion de l'autodétermination et le développement du sport adapté
- Renouvellement des CVS de nos établissements